

## Attestation d'assurance Garantie Financière

**MS AMLIN INSURANCE SE** certifie que le souscripteur désigné ci-dessous a souscrit pour le compte de ses membres un contrat d'Assurance de Garantie financière pour leur activité de généalogiste aux conditions suivantes :

SOUSCRIPTEUR :	<b>CGP</b>
ADRESSE :	55 Avenue Marceau 75116 PARIS

PERIODE D'ASSURANCE :	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
NUMERO DE CONTRAT :	<b>2018PFC003</b>
TYPE D'ACTIVITE :	Généalogiste Successoral

GARANTIE :	MONTANT DE LA GARANTIE	FRANCHISE
Garantie Financière	1 000 000 € par sinistre et 5 000 000 € par période d'assurance pour l'ensemble des assurés	Néant

A ce titre la société **SEGUR SAS**, SIRET 811819226, domiciliée 10, rue de Penthièvre 75008 PARIS, bénéficie des garanties du présent contrat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La présente attestation est délivrée sous réserve du paiement de la prime et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 22/02/2022,

Pour l'Assureur

**MS Amlin Insurance S.E.**

Succursale en France  
58 bis rue La Boétie - 75008 Paris  
T +33 (0)1 44 70 71 00  
F +33 (0)1 42 93 47 42  
RCS Paris 815 053 483